

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DU NORD

DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ

COMMUNE DE NGONG

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHÉS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BÉNOUÉ DIVISION

NGONG COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD



DÉCISION N°17/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE DE COTATION OUVERT N°002/D/C-NG/CIPM/2023 DU 16 JANVIER 2023 LANCÉ EN
PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE (CSI), DE MAF A TCHEBOA LOT 2, DANS LA COMMUNE DE NGONG,
DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE;

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°373/CAB/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Communes ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoires consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative à la Demande de Cotation ouvert N°002/DC/C-NG/CIPM/2023 du 16 janvier 2023 lancé en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégral (CSI) de Mafa Tchéboa lot 2 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N° 10/L/C-NG/CIPM/2023 du 16/02/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

DÉCIDE :

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Nº	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
01	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MAFA TCHEBOA LOT 2	ETS SAVANA INGENIERING AND CONSTRUCTION COMPANY B.P: 00 GAROUA TEL. 652 19 64 68 / 695 87 27 95	SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE (7 980 000) FRANCS CFA.	TROIS (03) MOIS

Articles 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ngong le 22 MARS 2023

